

DES OCCUPATIONS DE LIEUX QUI APPARTIENNENT À TOU·TE·S

Depuis le 4 mars, de nombreux lieux de culture sont occupés. Malgré l'annonce de la réouverture, les occupations continuent. Peut-être vous interrogez-vous, comme d'autres, sur la poursuite de ce mouvement ?

Soyez assuré·e·s que nous sommes heureux que certains d'entre nous — une minorité malheureusement — puissent retrouver enfin les spectateurs.

Nous tenons à témoigner à ces occupant·e·s de notre entière solidarité et souhaitons vous apporter quelques informations pour que vous puissiez mieux comprendre ce mouvement.

DU RUISSELLEMENT DE L'ARGENT PUBLIC

Si l'Etat a soutenu le monde de la culture pendant cette crise sanitaire, nous ne pouvons que constater que — comme ailleurs — le ruissellement tant attendu n'a pas eu lieu. Entre les moyens alloués et l'impact direct pour les compagnies, pour les artistes et technicien·ne·s, il y a une réelle disproportion. Comme trop souvent, l'Etat a arrosé là où il pleut — allouant les aides à ceux qui en bénéficiaient déjà, laissant les autres plus fragiles, moins visibles mais essentiels dans le paysage du spectacle vivant sur le bord de la route. Et ceux qui font du jardinage le savent, dans ce cas, ça pourrait sur pied. Et pour ceux qui ne sont pas directement sous l'arrosoir, c'est la sécheresse...

NOUS VOULONS QUE TOUTES ET TOUS PUISSENT RETRAVAILLER

Les mouvements d'occupation ne se contentent pas de dénoncer ces choix. Nous avons proposé que pour faire face aux conséquences durables de cette crise, un fonds pour l'emploi direct soit mis en place. Ainsi, il serait possible d'accompagner toutes celles et ceux qui n'ont quasiment plus travaillé depuis plus d'un an à reprendre leurs activités et de retrouver le public partout où cela est possible, y compris ailleurs que dans des lieux habituels. Soutenir directement l'emploi, c'est permettre de générer les cotisations sociales qui alimentent nos organismes sociaux actuellement en grande difficulté ; c'est donner la possibilité aux salarié·e·s d'être rémunéré·e·s pour faire face à leurs contingences quotidiennes. C'est permettre à toutes et tous de travailler.

NOTRE MÉTIER N'EST PAS D'ÊTRE INTERMITTENTS

Les spectacles qui vous sont présentés sont produits presque exclusivement par des compagnies indépendantes qui assument les risques de la production et réalisés par des salarié·e·s qui bénéficient pour beaucoup du régime de l'intermittence du spectacle. Ce n'est pas notre métier. Nous sommes artistes de cirque, comédien·ne·s, danseur·se·s, metteur·e·s en scène, musicien·ne·s, technicien·ne·s lumière, ingénieur·e·s du son, costumier·e·s... Vous pouvez le constater au fil des représentations : nos métiers nous imposent d'entretenir nos corps, nos pratiques et nos savoirs même quand nous ne sommes pas sous contrat de travail. Simplement, la réalité d'exercice de nos professions fait que nous subissons une discontinuité de l'emploi. En clair, lorsque nous ne répétons pas, lorsque nous ne jouons pas nos spectacles, nous n'avons pas de salaire. Nous subissons le chômage, comme des millions d'autres en France.

"Être intermittent" signifie simplement que nous avons des droits auprès de l'Assurance chômage qui prennent en compte cette discontinuité de l'emploi.

DES DROITS PROLONGÉS, POUR CERTAIN·E·S SEULEMENT

Certes il y a eu l'"Année Blanche". Le monde du spectacle ayant été mis à l'arrêt, le gouvernement a, pour éviter une catastrophe sociale, mis en place un dispositif protecteur. Il nous a permis de conserver nos droits à l'Assurance chômage jusqu'à fin août 2021. Grâce à notre mobilisation, elle a été étendue jusqu'à fin décembre 2021 pour les artistes et technicien·ne·s du spectacle.

NOUS DEMANDONS UNE PROTECTION POUR TOUS LES INTERMITTENT·E·S DE L'EMPLOI

On pourrait penser que nous sommes soulagé·e·s. Mais pouvons-nous nous satisfaire de cela alors que de nombreux autres professionnel·le·s du monde de la culture ou en dehors en sont exclus et payent aussi durement les conséquences de cette crise : guides conférenciers, personnel de la restauration, de l'hôtellerie, auteurs et autrices, plasticiens et plasticiennes... et de manière générale tous ceux qui, comme nous, subissent la discontinuité de l'emploi ? Pour eux aussi, nous voulons des dispositifs qui les protègent de la précarité.

POUR TOUTES ET POUR TOUS

Toutes celles et tous ceux qui sont en CDI ou CDD et qui connaîtront le chômage à partir du 1er juillet 2021 vont subir les conséquences d'une "réforme" de l'assurance chômage violente et injuste. Leurs droits seront réduits et selon les études publiées par l'Assurance chômage elle-même, les situations seront profondément inégalitaires.

Parce que nous connaissons particulièrement bien les conséquences du chômage, mais aussi parce que nous sommes l'écho de la société, nous voulons alerter toutes et tous sur cette réforme injuste, menée à terme au pire moment qui soit.

DES OCCUPATIONS DE LIEUX QUI APPARTIENNENT À TOUS

Nous faisons donc le choix de continuer à occuper des lieux qui ont été réalisés et fonctionnent grâce à l'argent public. Ces lieux nous appartiennent à toutes et à tous — professionnel·le·s de la culture, spectateur·trice·s, citoyen·nes —, ils appartiennent à celles et ceux qui les fréquentent, comme à celles et ceux qui ne les fréquentent pas ou les fréquenteront un jour. Ce sont des outils de travail à partager, des espaces d'expression, de rencontre.

Nous ne bloquons pas les spectacles. Nous utilisons simplement ces lieux publics pour continuer à nous faire entendre, pour ouvrir des agoras régulières, mettre en débat des questions sociétales et alerter sur des enjeux essentiels comme cette réforme de l'Assurance chômage dont nous exigeons le retrait.

NOUS NE VOULONS PAS RETROUVER LES CHOSES COMME AVANT.

NOUS NE VOULONS PLUS LE "MONDE D'AVANT".

NOUS VOULONS MIEUX, NOUS VOULONS PLUS.

REJOIGNEZ-NOUS. REJOIGNONS-NOUS !